



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 083 007 2023

Date de la convocation et de l'affichage : 30/06/2023

L'an deux mille vingt trois, le six juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle d'évolution ECOLE ROGER SALENGRO, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Nombre de présents	26
Nombre de votants par procuration	3
Nombre de suffrages exprimés	29

7) DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR - SIDEN/SIAN

Etaient présents : (26)

M. CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, VAN AGT Laurent, Adjoints,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUIITS Laurence, BRICHE Rémi, COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, DEVOS Frédéric, DEGRAND Christophe, LEMOINE Isabelle, RICHARD Nicolas, GLAZIK Dorothée, PEEL John, conseillers,

Ont donné procuration : (3)

LENOIR Sylvie à DEHONDT Florence,
LAMMAR Carole à PRONIER Isabelle,
LEPROVOST Maryse à DEVOS Frédéric,

Absents/excusés : Néant

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas

Pour le Maire empêché et par délégation

La 1^{ère} adjointe

DEHONDT Florence



7) DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR - SIDEN/SIAN

7) DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR - SIDEN/SIAN

Désignation d'un Grand Électeur appelé à constituer le collège départemental ou d'arrondissement au titre de la compétence "Défense Extérieure Contre l'Incendie"

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7, L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN,

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Défense Extérieure Contre l'Incendie",

Vu le renouvellement partiel intégral du conseil municipal du 18 juin 2023, et par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune doive procéder à la désignation pour la compétence "Défense Extérieure Contre l'Incendie" d'un Grand Électeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège départemental ou d'arrondissement. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au Comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège,

Considérant que le vote à lieu à bulletin secret,

Candidat de la liste majoritaire : DELMOTTE Vincent

Candidat de la liste d'opposition : Aucun candidat

Après avoir procédé aux opérations de vote

Article 1 :

Ces opérations de vote ont donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrits	29
Nombre de votants	29
Nombre de bulletins nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	29

Article 2 :

A (ont) obtenu :

DELMOTTE Vincent par 22 voix

Article 3 :

DELMOTTE Vincent
Né le 17-03-1972
Domicilie 58 rue de la taillanderie – 59470 WORMHOUT
N°06-07-19-96-03
Adjoint et membre du Conseil Municipal de WORMHOUT

Le conseil municipal,

DECIDE : de charger Monsieur DELMOTTE Vincent comme Grand Électeur appelé à siéger au collège départemental ou d'arrondissement ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN au titre de la compétence "Défense Extérieur Contre l'Incendie", l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

Fait et délibéré en séance le 06/07/2023

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas



Pour le Maire empêché et par délégation

La 1ère adjointe

DEHONDT Florence



Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 12/07/2023

et publication ou notification le : 12/07/2023

Pour le Maire empêché et par délégation,

La 1ère adjointe,

DEHONDT Florence



Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas



